



Direction de la santé
 Bureau de veille sanitaire

Bulletin de surveillance sanitaire Polynésie française

Données du 4 mai au 31 mai 2020 (semaines 19, 20, 21 et 22)

SYNTHESE

Pathologies	Activité	Evolution
Grippe et syndromes grippaux	Faible	Stable
Dengue	Épidémique	Stable
Leptospirose	Faible	Légère augmentation
Diarrhée /GEA	Faible	Légère augmentation

ACTUALITES LOCALES

COVID-19

Appliquer strictement les mesures barrières est impératif pour se protéger, protéger ses proches et empêcher une circulation du virus sur le fenua : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

Les informations relatives au Covid-19 sont disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/situation-coronavirus-covid-19>

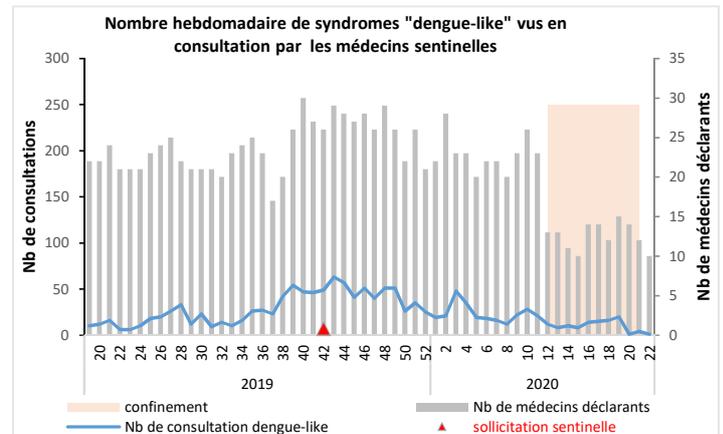
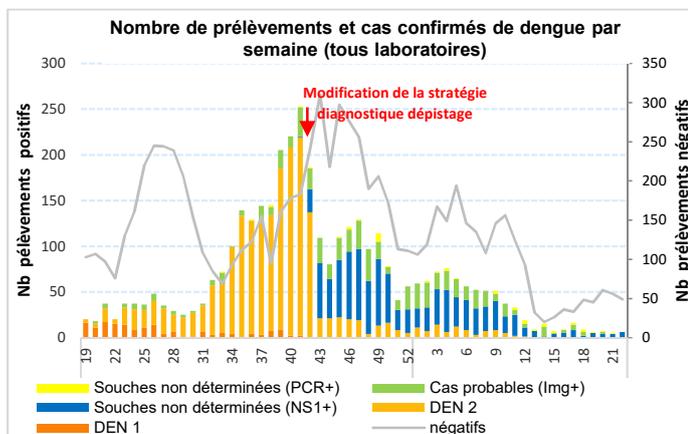
Dengue

26 cas de syndrome dengue-like signalés sur la période

Depuis avril 2019, 2 886 cas autochtones et 2 cas importés de dengue 2 ont été déclarés au 31/05/2020.

- *Iles en phase épidémique* : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019) et Fatu Hiva (10/10/2019), Rurutu (04/03/2020) et Raivavae (04/05/2020).
- *Iles en phase d'alerte* : Takaroa, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

Pour confirmer biologiquement une suspicion clinique de dengue (syndrome « dengue like »), prescrire une RT-PCR, ou un test NS1, jusqu'à J7 et une sérologie au-delà de cette période.



* à partir de la semaine 42 (changement de stratégie de diagnostique) les analyses NS1 positives sont considérées comme dengue 2.

Syndrome dengue-like : Fièvre élevée ($\geq 38,5^\circ \text{C}$) d'apparition brutale de moins de 8 jours ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies) ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

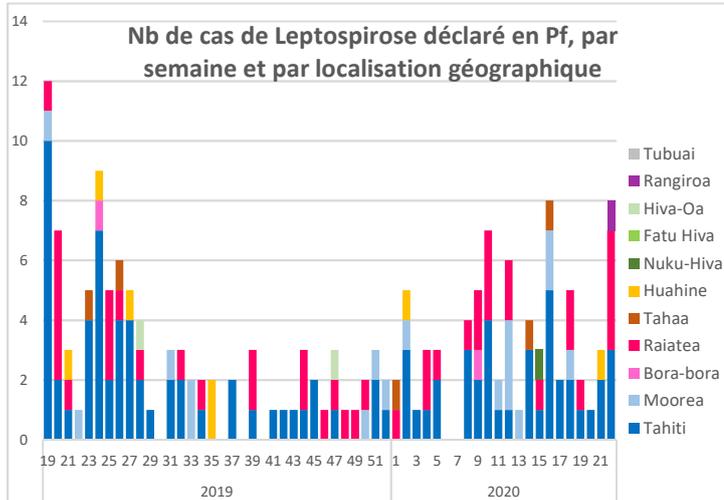
Cas confirmé de dengue : Syndrome "dengue-like" avec au moins un test diagnostic positif (RT-PCR /AgNS1 / IgM)

Prévention de la dengue

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques**, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- **Lutter contre les gîtes larvaires** en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement (une fois / semaine, vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières)
- **Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes**.

Leptospirose

Vingt cas signalés sur la période



Prévention de la leptospirose

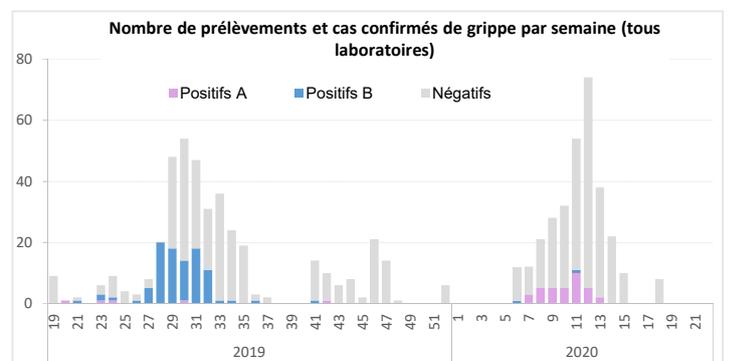
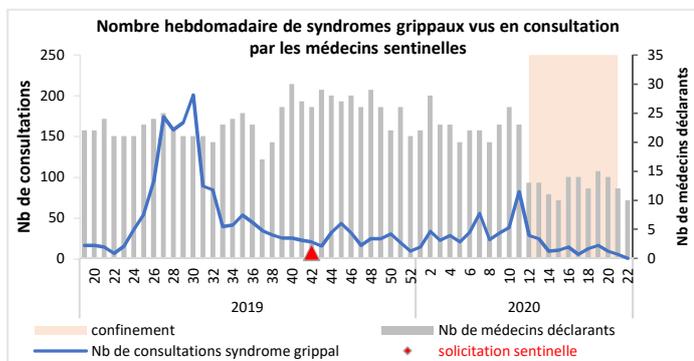
- Port de gants et de chaussures fermées lors du jardinage/ fa'a'apu et autres activités à risque (agriculture, élevage)
- Port de bottes lors de la pêche en eau douce
- Evitez de se baigner en eau douce, particulièrement lorsqu'on est porteur de plaies, et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs qui sont le réservoir de la maladie (gestion des déchets)
- Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition des symptômes en lui signalant l'activité à risque pratiquée : **le diagnostic et la prise en charge d'une leptospirose est une priorité.**

NB : ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies.

Grippe et autres virus respiratoires

Sur la période :

- **Aucun virus influenza détecté**
- **30 syndromes grippaux notifiés**



Syndrome grippal : fièvre élevée ($\geq 38,5^{\circ}\text{C}$) d'apparition brutale ET accompagnée de myalgies ou fatigue ET de signes respiratoires ou ORL.

NB : les données de laboratoire montrent une circulation de virus respiratoires (entérovirus/rhinovirus/adénovirus/Coronavirus NL63/VRS B)

Prévention de la grippe et des viroses respiratoires

- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, ou effectuer une friction hydroalcoolique, surtout après éternuement ou mouchage.
- Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Limiter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes en particulier si elles toussent ou éternuent.

! Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes présentant un syndrome grippal.

GEA et intoxications alimentaires

Nombre de cas signalés sur la période :

	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22
Diarrhée ou GEA	1	0	3	3
TIAC	0	0	2	0
Ciguatera	4	1	7	0

- Isolement de salmonelle dont 1 Enteritidis (S21)
- Isolement de salmonelle dont 1 Enteritidis (S21)

La ciguatera

La ciguatera est une intoxication alimentaire non infectieuse liée à la consommation récente (≤ 48 h) de poissons ou de certains invertébrés marins issus de milieux lagunaires. Une microalgue, *Gambierdiscus*, responsable de la production de neurotoxines dont la ciguatoxine est à l'origine de l'intoxication. Cuisson, salage ou fumage, ne permettent pas d'atténuer la toxicité de la ciguatoxine, particulièrement résistante.

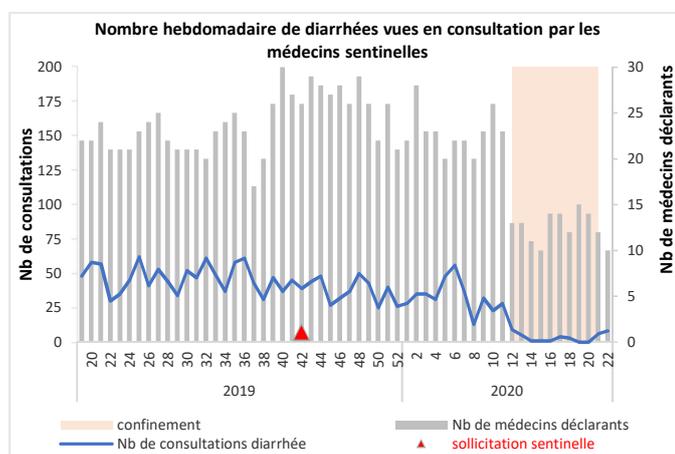
Sur cette période, 12 signalements, impliquant 19 personnes, ont été transmis (ILM/ réseau sentinelles BVS).

Rappel clinique : Diarrhée/vomissement, parfois associés à une bradycardie/hypotension ; Perturbations neuro-sensitives, démangeaisons sans signes cutanés, allodynie au froid, accompagnées d'une intense fatigue ; Absence de fièvre et possibilité de développement d'une « hyper-sensibilité ».

Déclaration des cas à l'ILM par email/fax/courrier postal, ou remplir le formulaire en ligne disponible sur le site www.ciguatera.pf

Données de la Pf disponibles : <https://www.ciguatera.pf/index.php/fr/>

Syndrome diarrhée aiguë : au moins 3 selles liquides ou molles par jour datant de moins de 14 jours et motivant la consultation.



Prévention des gastroentérites

- Lavage systématique des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Garder les aliments frais dans une ambiance réfrigérée (entre 0°C et 4°C) et consommer viandes hachées et volailles cuites à cœur.
- Les préparations à base d'œuf non cuits (mayonnaises, crèmes, mousse au chocolat, pâtisseries) sont à maintenir à une température inférieure à 4°C et à consommer rapidement.

! En cas diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

ACTUALITES REGIONALES ET INTERNATIONALES (Sources : PacNet, OMS, ProMed, SPC, ECDC)

Surveillance zone Pacifique

Pays ayant déclaré des cas de COVID-19

- Australie : 7165 cas confirmés (dont 103 décès) déclarés au 28/05/2020
- Nouvelle Zélande : 1 504 cas (dont 22 décès) déclarés au 28/05/2020
- Hawaii : 643 cas (dont 17 décès) déclarés au 28/05/2020
- Fidji : 18 cas déclarés au 28/05/2020
- Nouvelle Calédonie : 19 cas déclarés au 28/05/2020.

Pays ayant déclaré des cas de dengue [04 mai 2020]

- Nouvelle Calédonie : 41 cas confirmés depuis le 01/01/2020 (DENV-2)
- Iles Cooks : 334 cas déclarés depuis le début 2020 (DENV-2 et DENV-1)
- Wallis et Futuna : épidémie (DENV-2) depuis le 21/11/2019
- Etats Fédérés de Micronésie et Îles Marshall : épidémie de DENV-3 depuis le 06/08/2019.

Surveillance France Outre-mer (hors Pacifique)

COVID-19

- La Réunion : 477 cas confirmés au 02/06/2020
- Mayotte : 1986 cas confirmés (dont 24 décès) au 02/06/2020
- Guadeloupe : 162 cas confirmés (dont 14 décès) au 24/05/2020
- Martinique : 200 cas confirmés (dont 14 décès) au 29/05/2020
- Guyane : 517 cas confirmés (dont 1 décès) au 02/06/2020.

Dengue

- Guadeloupe → épidémie en cours, nombre de cas cliniquement évocateurs supérieur au seuil épidémique (DENV-2)
- Guyane → épidémie se stabilise (DENV-2 et DENV-1)
- Martinique → épidémie avec tendance à l'augmentation de la circulation virale (DENV-2)
- La Réunion → épidémie se stabilise (DENV-1 majoritaire, quelques cas de DENV-2 et DENV-3)
- Mayotte → épidémie en cours (DENV-1 majoritaire, quelques cas de DENV-2 et DENV-3)
- Saint-Martin → indicateurs de surveillance toujours élevés (DENV-1)
- Saint-Barthélemy → circulation active du virus de la dengue (DENV-2).

Surveillance internationale

Ebola en République Démocratique du Congo : 3 462 cas, dont 2 268 décès (léthalité de 65,5%), depuis le 01/08/2018

Fièvre Jaune (Afrique sub-saharienne et d'Amérique du Sud) : le moustique *Aedes aegypti*, principal vecteur du virus, est présent en Pf. Le seul moyen d'éviter l'introduction du virus sur notre territoire est la vaccination des voyageurs.

Rappel : en vertu du Règlement sanitaire international (RSI), la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour toute personne âgée de plus de 9 mois ayant séjourné dans un pays d'endémie et souhaitant se rendre / revenir en Polynésie française

Maladies à déclaration obligatoire (Loi du pays N° 2019.8 du 01/04/2019 et Arrêté CM N° 00584 du 18/04/2019)

	Nombre dans la période	Total 2020
Angiostrongylose nerveuse	0	1
Botulisme	0	0
Brucellose	0	0
Cancer	<i>Fera l'objet d'un rapport annuel.</i>	
Charbon	0	0
Chikungunya	0	0
Choléra	0	0
Coqueluche	0	3
Dengue (hors période épidémique)	0	0
Diphthérie	0	0
Fièvre jaune	0	0
Fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes	0	0
Fièvres hémorragiques virales	0	0
Filariose lymphatique	2	3
Hépatite A aiguë	0	1
Hépatite B aiguë	0	3
Hépatite B chronique	0	1
Hépatite C aiguë	0	0
Hépatite C chronique	0	0
Hépatite E aiguë	0	1
Infection invasive à méningocoque	0	2
Infection par le VIH	0	0
Légionellose	0	0
Lèpre	0	0
Leptospirose	1	13

	Nombre dans la période	Total 2020
Listériose	0	0
Orthopoxviroses dont variole	0	0
Paludisme autochtone et d'importation	0	2
Peste	0	0
Poliomyélite	0	0
Rage	0	0
Rhumatisme articulaire aigu (RAA)	2	9
Rougeole	0	0
Maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines	0	0
Saturnisme de personnes mineures	0	1
Syphilis	0	18
Tétanos	0	0
Toxi-infections alimentaires collectives	0	2
Tuberculose	1	27
Tularémie	0	0
Typhus exanthématique	0	0
Zika	0	0
Arboviroses autres que celles figurant dans la liste ci-dessus	0	0
Autres pathologies infectieuses faisant l'objet d'une alerte locale, nationale, régionale ou internationale	0	60

NB :

Le dispositif de maladies à déclaration obligatoire a été mis en place en Pf en avril 2019. Ce tableau correspond uniquement aux fiches de déclaration transmises au BVS

Fiches de déclaration téléchargeables sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/fiches-maladies-declaration-obligatoire/>

REMERCIEMENTS

Remerciements aux partenaires de la surveillance épidémiologique en Polynésie française

- Réseau des médecins sentinelles
- Structures de la Direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hopitaux périphériques, CME)
- Centre Hospitalier du Taaone
- Laboratoires privés et publics
- Service de Santé des Armées

La mobilisation des professionnels reste essentielle, en période épidémique comme en période inter-épidémique

Merci de nous adresser chaque semaine vos fiches sentinelles de surveillance syndromique complétées

Rappel du Codage CIM-10 utilisé pour la surveillance syndromique aux Urgences :

- Syndrome grippal : J11
- Suspicion de dengue : A90 - A91
- Syndrome Zika : A 928
- Diarrhées : A02 à A09
- Fièvre isolée : R509
- Syndrome Chikungunya : A 920

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE

Dr Sabine Henry, Aurélie Vigouroux, Yoann Tessier, Catherine Hinz, Elodie Benhamza, Hélène Laborde, Tahia Chanzi.
Tél : 40 48 82 01 Fax : 40 48 82 12 Astreinte : 87 70 65 02 Mail : veille@sante.gov.pf